

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16/09/2025

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10
Votants : 10 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Délibération N° 2025 – 41 : Tarifs de location Le Moulin / Bâtiment Europe

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, convoqué le huit septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, JOUFFREY Camille, OUGIER Isabelle, PISTOLET William, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle, JOUFFREY Camille, GUITHON Bernard, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent

Étaient absents et excusés : CROUZET Louissette,

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Appartements Gîte Le Moulin

Les travaux de rénovation des appartements du gîte Le Moulin se terminent.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de définir le montant des loyers qui seront appliqués à l'appartement du rez de chaussée et du 1^{er} étage.

Monsieur le Maire précise que ces loyers seront nets de charges locatives puisque les locataires s'en acquitteront directement.

Bâtiment Europe

Le local du 1^{er} étage à gauche d'une surface de 20m² est disponible

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de définir le montant du loyer qui sera appliqué au bureau disponible du 1^{er} étage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** à 315 € le loyer mensuel de l'appartement du rez de chaussée (eau, électricité... à la charge directe du locataire)
- **FIXE** à 500 € le loyer mensuel de l'appartement du 1er étage (eau, électricité... à la charge directe du locataire)
- **FIXE** le loyer mensuel du bureau de gauche du 1er étage du bâtiment de l'Europe à 350 €+ 145 € de charges
- **CONFIRME** la décision de confier à l'agence La Vendéenne la gestion des appartements du Moulin selon les termes du mandat déjà définis pour l'appartement de la Poste
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.
Christian PICHOU

